

*tendance de la FSU, pour un syndicalisme de masse,  
de lutte, unitaire, pluraliste et démocratique*

### **Protocole sur les non-titulaires : le compte n'y est pas !**

Malgré les plans successifs « de résorption de la précarité » dans les Fonctions Publiques (le dernier datant de 2000), celle-ci n'a cessé d'augmenter, loin de là, elle s'est même aggravée avec les dispositions de la Loi mobilité qui permet depuis 2009 le recours à l'intérim ! La précarité aujourd'hui, c'est 873 000 agents non-titulaires. C'est dans un tel contexte, alors que nous subissons de plein fouet les conséquences de la RGPP qui, en 5 ans, a ramené le nombre de fonctionnaires au niveau de 1995, que le ministre Tron (sur décision de Sarkozy) a proposé aux organisations syndicales un protocole concernant les non-titulaires ! Nous nous sommes battus avec succès pour que la Fsu, comme Solidaires, ne signe pas un tel accord, pourtant signé par six organisations syndicales dont la CGT, alors qu'il risque d'être un véritable « marché de dupes ».

En effet, Tron propose, sur une période de 4 ans, la titularisation de 40 000 à 50 000 agents non-titulaires (on ne connaît pas le chiffre exact), ce qui représente environ 5% d'entre eux : nous sommes très loin d'un plan de titularisation rapide, revendiqué et réaffirmé par la Fsu dans son dernier congrès à Lille, et même très en deçà du protocole Sapin que l'Ecole Emancipée avait dénoncé à l'époque.

Deuxième volet du protocole : l'accès à un CDI pour environ 100 000 précaires (chiffres non définitifs). Cette disposition représente plusieurs dangers : en effet, la mise en place de dizaines de milliers de CDI représente un véritable « cheval de Troie » contre la Fonction publique et le statut des fonctionnaires. On voit ce que ça a donné à France télécom, à la Poste et à Pôle emploi : en cas de coexistence de « statuts » différents, c'est toujours celui qui protège le mieux les salariés qui diminue. Bien sûr, dans un contexte de montée du chômage et de la précarité, ces dispositions peuvent apparaître comme une amélioration des conditions d'emploi des précaires, mais il faut se méfier des « fausses bonnes solutions » et des promesses de ce gouvernement : Tron n'a pas hésité à mentir sur le non remplacement d'un départ à la retraite sur 2 des fonctionnaires en 2012 ! Et puis le CDI ne protège pas contre les suppressions de postes, comme on peut le voir dans les entreprises du privé comme Renault ou Cooper à Bolbec. C'est le moment de relancer la mobilisation pour un véritable plan de titularisation des agents non-titulaires et de participer activement aux collectifs unitaires qui continuent de se réunir comme l'APEN à Rouen.

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.

**Le collectif Agir contre la Précarisation dans  
l'Éducation Nationale (APEN) vous invite à une  
CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LA PRÉCARISATION  
dans l'Éducation nationale  
le vendredi 13 mai à 20h,  
Halle aux Toiles, ROUEN**

# La crise politique s'approfondit

L'effondrement électoral de l'UMP aux dernières cantonales fragilise le pouvoir et aiguise les appétits à droite dans la perspective de 2012.

Sarkozy est pris à son propre piège. La surenchère raciste et sécuritaire de ces derniers mois ne profite qu'au Front National qui a réussi à récupérer l'électorat que lui avait siphonné Sarkozy en 2007.

Malgré cette gifle électorale, Sarkozy entend continuer à faire la courte échelle au FN en lançant un nouveau débat pour flatter les préjugés anti-musulmans.

Demain, comme hier, cette stratégie ne fera que renforcer l'audience du FN qui aspire à recomposer la droite pour devenir un parti de gouvernement.

Sur fond d'abstention massive – 62% en y incluant les votes blancs et nuls – ces élections sont un reflet du pourrissement de la crise économique et sociale actuelle et de la colère qui monte de partout face à la dégradation des conditions de vie.

Le poison raciste et xénophobe que le FN distille est un piège mortel pour les classes populaires, d'autant que celui-ci cherche dans le même temps à s'adresser aux travailleurs sur les questions sociales et à s'implanter dans les syndicats.

Diviser les plus faibles pour préserver les plus riches, la recette perdure... jusqu'à ce que les masques tombent. Car les prétentions du FN à représenter une partie des travailleurs volent en éclat à chaque mobilisation du monde du travail et l'oblige à mettre son programme en berne.

Et c'est à cela que nous devons œuvrer dans les semaines et les mois qui viennent : construire les luttes et les solidarités au-delà des frontières, faire payer cette crise aux véritables responsables.

Pascal ADAMS, Lycée Jacques Prévert, Pont-Audemer.

<http://www.ecoleemancipee.org/>

**POUR NOUS  
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr  
ROUEN : annedesj@orange.fr  
27 : BERNAY : pascal.didtsch@wanadoo.fr  
PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr  
EVREUX : jp.pallois@voila.fr  
LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

## L'orientation sacrifiée par le Conseil Général et le Rectorat

Le conseil général PS de Seine Maritime avait décidé de se désengager du financement de 6 Centres d'Information et d'Orientation dans le Département. On pourrait se dire soulagés, un peu cyniquement certes, qu'ils soient obligés par la Loi de financer les collèges sans quoi ils y retireraient également leur investissement au profit d'autres causes plus « nobles » (comme le grand stade au Havre par exemple...), mais passons sur le cynisme... La situation est en effet trop grave. L'Etat reprenant à son compte le financement des CIO, il en résulte la fermeture de ces CIO, désormais transformés en antennes d'autres CIO, ainsi qu'une baisse drastique de leur budget. Les Conseillers d'Orientation-Psychologues ne pourront ainsi sans doute pas se déplacer aussi fréquemment en établissements scolaires que précédemment, leurs frais de déplacement étant quasi inexistant. Les enseignants, à qui l'on impose l'accompagnement personnalisé ou des entretiens d'orientation, se verront très certainement investis de la mission de « bricoleur d'orientation », puisque les copys seront cloués dans leurs antennes! En outre, nombre de ces nouvelles antennes se doivent de déménager dans des locaux plus petits, souvent en fusionnant avec des inspections premier degré (!).

Le CIO de Sotteville, pourtant jusqu'alors financé par l'Etat, est lui aussi déménagé à l'Inspection Académique où le Rectorat, dans sa grande bonté, lui fournit 4 bureaux pour 14 conseillers ! Pire, dans le cas du CIO de Lillebonne, celui-ci est déménagé – sans aucune concertation ni négociation – à la Maison des Compétences, lieu fourre-tout où sont regroupés des organismes de formation privés, ou bien encore la CCI. Lorsque l'on sait que les réformes gouvernementales en cours prévoient de modifier les missions des copys vers un accroissement de leurs interventions auprès d'adultes, il n'y a qu'un pas à franchir pour concéder que, main dans la main, le conseil général et l'Etat vont faire du CIO de Lillebonne une formidable vitrine pour ce nouveau service ! Les premiers à en payer les conséquences seront bien évidemment les enseignants, mais aussi et surtout les élèves privés de conseillers qui ne pourront financièrement plus se déplacer et qui, statutairement, devront s'occuper d'adultes en reconversion, tâche pour laquelle ils ne sont ni demandeurs ni formés...

David COULON, CIO Lillebonne.

## Le "pacte de carrière"

Luc Châtel poursuit la casse du service public en mettant en place (sans concertation aucune ; où est le « Pacte » ?) son expérimentation d'un **PACTE DE CARRIERE**, qui aurait pour objectif la « revalorisation du métier d'enseignant » !

Le 1<sup>er</sup> point de ce pacte est une « **revalorisation financière** » ; celle-ci toucherait les PE stagiaires (en supprimant les 2 premiers échelons : gain de 157 euros mensuels) et les 3 échelons suivants (gain mensuel de 55 euros !!). Ce n'est donc pas une revalorisation globale des salaires mais la simple prise en compte du nouveau recrutement Master. Une vraie comparaison entre la situation actuelle et celle découlant de ces réformes montre que les nouveaux enseignants « revalorisés » auront en fait, après 11 ans de carrière, moins gagné que ceux en poste actuellement (-12060 euros), car l'entrée dans le métier est plus tardive et la formation non payée.

Le 2<sup>ème</sup> point est le **droit individuel à la formation** : il est présenté comme une faveur (alors qu'il existe déjà mais qu'il

manque de moyens pour être appliqué). En fait ce pacte signe la fin de la formation continue sur le temps de travail et des congés formation. La nouvelle formation se fera dans le but d'une mobilité professionnelle et de « préférence » pendant les vacances scolaires (elle donnerait droit à une *allocation* ? de 50% du traitement horaire !) Morceau de choix : « *Vous avez un désir ou un projet de mobilité ? Dans chaque académie, les conseillers mobilité carrière auprès des DRH vous aident et vous accompagnent dans la définition du projet soit à votre initiative, soit désormais de manière systématique après 15/20 ans d'exercice du métier* » !

Nous rejoignons le 3<sup>ème</sup> point de ce pacte : la « **seconde carrière** » et les fameux entretiens individuels. Ceux-ci sont présentés comme obligatoires alors qu'ils ne doivent se faire que sur la base du volontariat (accord passé avec le SNUipp). Ils sont menés soit par l'EN soit par un conseiller pédagogique soit par le directeur de l'école !!! Ils ont pour objectif « *de faire le point : explicitation des satisfactions, des difficultés, des résultats individuels et collectifs* » et de permettre la reconversion (vers d'autres ministères alors que l'on supprime tant de postes ou vers Pôle Emploi ? N'oublions pas qu'un décret publié au JO prévoit qu'un agent de l'Etat qui refuserait 3 offres de postes dans le cadre d'une restructuration pourra être licencié et non pas réorienté!) S'ajoute à cela l'évaluation des enseignants : « *être enseignant ce n'est pas exclusivement faire classe* » dit Mr Chatel, « *il va falloir modifier l'évaluation actuelle basée uniquement sur une inspection pédagogique* » ! Enseigner ne sera plus un projet professionnel abouti ! Il faudra « tutorer », encadrer, remettre à niveau, être carriériste ?

J'allais oublier une vraie « avancée » : un **bilan de santé proposé à tous les enseignants âgés de 50 ans !!!** La loi prévoit une visite obligatoire tous les 5 ans mais rien n'est prévu entre la visite médicale à l'embauche et le bilan des 50 ans ! Tout cela dans le but annoncé de la prise en compte du bien être au travail !!

A travers ce « pacte », on voit bien comment tout s'imbrique parfaitement bien (les EPP, la place des directeurs, la fin du statut, le fonctionnement « libéral » de l'école...)

**Dénonçons-le.** Il n'est qu'au stade de l'expérimentation pour quelques mois encore.

Chantal LANGLOIS, Ecole maternelle des Dahlias, Le Havre.

## Sortir du nucléaire, c'est urgent, c'est possible !

Les conséquences de la catastrophe nucléaire au Japon sont encore incertaines, mais les informations s'accumulent et laissent présager le pire ! Des centaines de travailleurs et de travailleuses du nucléaire prennent des risques énormes pour éviter le pire, toute la population japonaise subit et continuera de subir les conséquences de cette catastrophe. Les informations fournies par l'entreprise privée qui gère la centrale sont très parcellaires, le gouvernement français rassure sur les risques nucléaires ici...

Pourtant, cet accident nous rappelle que le nucléaire n'est pas une énergie propre et sûre et que les dizaines de sites nucléaires font peser des risques insensés sur toute la population, à qui par ailleurs on n'a jamais demandé son avis sur cette question ! Les choix énergétiques sont l'affaire de tous, et doivent être débattus démocratiquement. Cela suppose également de poser la question d'un service public de l'énergie. D'autres choix sont possibles et nous devons nous mobiliser pour les imposer !

L'Ecole Emancipée participera aux débats et aux actions sur cette question.

Stéphanie RIO, Ecole E. Vaillant, Le Havre.